

Amap de malartic

Assemblée Générale du 18 octobre 2011

21 adhérents sont présents. Parmi eux nous accueillons 2 nouvelles adhérentes

3 adhérents sont excusés

6 contrats ne seront pas reconduits. Nous devons donc trouver quatre nouveaux adhérents.

1 - Rapport moral

Catherine Taverny rappelle que cette assemblée générale est la 3ème après 2 ans d'existence.

Une plaquette d'information contenant un rappel du but et du fonctionnement de l'Amap de Malartic a été réalisée. Cette plaquette est destinée à informer les nouveaux adhérents, à être distribuée lors des manifestations auxquelles nous participons et à servir d'aide mémoire aux anciens. Un exemplaire est remis à chaque personne présente.

Un rappel des engagements de chacun est fait :

- par rapport à l'obligation de participer à au moins 1 chantier par saison au potager de Sieujan. Un chantier de "rattrapage" pour cette saison aura lieu le 26 novembre pour les personnes qui n'ont pas pu participer avant.

- par rapport à l'obligation de participer à une permanence par trimestre.

L'adhésion à l'Amap est à reprendre par tous début novembre

Le rapport est soumis au vote et approuvé à l'unanimité des présents et représentés.

2 – Rapport d'activités

Les chantiers de Sieujan

Il y a eu une bonne participation de l'Amap Malartic : nous avons participé à 10 chantiers sur les 18 organisés par David.

Il est rappelé que la présence de chacun est très importante pour aider notre maraîcher, mais aussi pour découvrir son travail, suivre l'évolution des cultures et créer des liens entre nous et avec les autres amaps.

Le blog de l'AMAP

Il permet à des personnes étrangères à notre association de connaître nos activités, mais il permet aussi aux adhérents de trouver des informations (liste

des permanences, recettes) et des documents (contrats, statuts, etc) – il est noté que l'on peut s'abonner au blog pour recevoir les articles nouveaux. Il est souhaité que plus d'adhérents y participent en envoyant recettes, photos, articles, etc ...

Réunions du Conseil d'Administration :

Il y en a eu 4 cette année. L'idéal serait de faire une réunion tous les deux mois minimum.

Investigations auprès de nouveaux producteurs

Volailles : Après prise de contact, consultation des adhérents et visite sur l'exploitation, Marie-Soizig Rosmorduc et Oriane de Lavergne ont arrêté un mode de fonctionnement avec Sebastien RENEUVE du GAEC du Petit Lifoy. 3 contrats seront signés pour 3 commandes identiques ; livraisons en décembre, février et avril.

Fruits : La recherche dans ce domaine n'a pas abouti car il y a eu un nombre insuffisant de personnes intéressées et le contenu des paniers a semblé trop gros (4 kg), avec la difficulté des absences pendant les vacances d'été.

Participation au Café Mosaïque sur le thème des AMAPS

Le 7 mars 2011, nous étions invités à l'initiative intéressante de Mieux Vivre à Malartic, ce qui nous a permis de faire connaître notre association au quartier. Un article a ensuite paru dans le journal de MVM.

Festival des Z'arpets le 25 juin 2011

Après une demande de dernière minute, Monique NOGUE a tenu un stand, ce qui nous a permis d'affirmer notre présence sur le quartier.

Forum des associations le 17 septembre 2011

Notre participation au forum a permis :

- de rencontrer et de renseigner des personnes qui se sont inscrites sur la liste d'attente,
- de rencontrer M Bellanger, adjoint Agenda 21, et M le Maire
- de prouver notre longévité en tant qu'association

Plusieurs membres de l'Amap se sont relayés toute la journée pour assurer la tenue du stand.

Participation à la journée AGENDA 21

Plusieurs membres de l'Amap ont participé au débat organisé par la municipalité et ont transmis un courrier : nous avons ainsi montré que notre démarche de soutien à l'agriculture paysanne et de convivialité de proximité entrainait pleinement dans l'agenda 21. Ce courrier sera diffusé sur le Blog.

Une petite avancée

Nous avons l'aimable autorisation d'utiliser l'appenti adjacent à "la grange" que nous partageons avec MVM pour y entreposer notre matériel. Nous sommes donc officiellement en possession de la clé.

Le rapport est soumis au vote et approuvé à l'unanimité des présents et représentés.

3 – Bilan financier

Geneviève Putegnat fait le compte rendu financier d'une année de fonctionnement. Notre compte en banque fait apparaître un solde positif de 315,74 €.

Il est proposé que le tarif de l'adhésion à l'Amap pour 2012 soit reconduit à 10 euros.

Le rapport et la proposition de tarif sont soumis au vote et approuvés à l'unanimité des présents et représentés.

4 – Perspectives

Saison 2011-2012 et contrats – 1ère distribution le mercredi 2 novembre. Les contrats seront résignés lors des 2 prochaines distributions.

Distributions : la nouvelle grille des permanences sera à compléter par tous à la prochaine distribution.

La distribution se poursuivra sous l'auvent de l'EPAJ.

Consignes pour la distribution :

- pas de voitures entre la grille et les locaux de l'Epaj
- vérifier en fin de distribution que tout est en ordre et propre
- laisser aux adhérents de la distribution suivante le sac contenant les listes et la clé du local.

Il est proposé d'ajouter au règlement intérieur le paragraphe suivant concernant les engagements des membres de l'Amap :

"participer à au moins un chantier de légumes par an – obligatoire, sauf raison majeure ; sans respect de cet engagement, la reconduction du contrat est soumise au vote du conseil d'administration". La proposition est soumise au vote est approuvée à l'unanimité moins 2 abstentions.

Mode de gestion de la liste d'attente :

Il est proposé l'ajout d'un nouveau paragraphe au règlement intérieur concernant la liste d'attente : *"Le C.A. tient à jour une liste d'attente de personnes, non adhérentes de l'association, ayant la volonté de le devenir à terme, tout en étant au fait du fonctionnement de l'Amap. Cette liste est utilisée uniquement en fin de saison lorsque les amapiens ne renouvellent pas leur contrat de légumes donc leur adhésion à l'Amap. Cette liste peut être utilisée par le CA pour remplacer un amapien se retrouvant dans la situation dite de "raison majeure" (par ex., déménagement, décès...).* L'ordre

d'inscription des personnes sur la liste d'attente est respecté" La proposition est soumise au vote et approuvée à l'unanimité des présents et représentés. Marie Christine Wenden est chargée de suivre cette liste.

Proposition d'adhérer à l'EPAJ, adoptée à l'unanimité

Les amapiens relais avec les producteurs :

- légumes : Catherine Taverny et Isabelle Castang
- pain : Marylène Géraud et Nicole Labesse
- viande bovine : Catherine Moreau-Cléroux et Genevière Putegnât
- volailles : MarieSoizic Rosmorduc et Oriane de Lavergne

Elections des nouveaux membres du Conseil d'Administration (il n'y a pas de président ni de bureau). Tout le CA est démissionnaire pour permettre une rotation des personnes.

Se présentent ou représentent :

Geneviève Botheron, Claude Merveilleau, Pierre Faucher, Marie Soizig Rosmorduc, Marylène Géraud, Catherine Taverny, Marie-Christine Wenden, Brigitte Westman.

Les candidatures sont soumises au vote et approuvées à l'unanimité des présents et représentés.

5 – La parole aux producteurs

Sébastien Reneuve (volailles) :

Son exploitation n'est pas labellisée en bio, mais il garantit la nourriture de ses volailles sans OGM (maïs+granulés).

Elodie Aubert (pain, farine) : voir texte de son mail.

Pierre Bousseau (viande bovine) :

Saison difficile pour lui par suite de la sécheresse. Il envisage d'abattre plusieurs bêtes pour ne pas avoir à acheter trop de fourrage cet hiver.

David Couronneau (légumes) :

Gros problème d'approvisionnement en eau : sécheresse depuis mi-février. Rotation habituelle des cultures : l'expérience des années passées lui permet de mieux calculer les plantations de ce qui fonctionne bien. Il envisage cependant d'essayer de nouvelles espèces ou variétés, (rutabaga et haricots grains)

Fin des travaux